

De : BORDONARO Giovanni

Envoyé : lundi 5 octobre 2020 16:49

À : Secrétaire communal - Gemeentesecretaris (AC-Anderlecht)

Cc : Assemblées - Vergaderingen (AC-Anderlecht); KESTEMONT Alain

Objet : Question écrite relative aux équipes de prévention

Monsieur l'échevin,

J'aurai voulu prendre connaissance du nombre d'agents de prévention que la commune compte actuellement et la façon dont ces équipes sont réparties dans leurs différentes missions.

- Combien d'agents de prévention dispose la commune au total et quelle est l'évolution depuis 2018? Prévoyez un renforcement des équipes actuelles?
- Combien d'agents disposons-nous nous pour sécuriser les alentours des écoles communales et quelle est leur répartition?
- Quelle est la répartition des équipes pour assurer une présence dans les différents quartiers?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Giovanni Bordonaro
Chef de groupe PTB*PVDA
0472 88 31 48

Giovanni BORDONARO

Conseiller communal- Gemeenteraadslid

Administration communale d'ANDERLECHT | Gemeentebestuur ANDERLECHT



1070 Bruxelles | 1070 Brussel - www.anderlecht.be - [Disclaimer](#)



BORDONARO Giovanni
Conseiller communal
Rue Henri Caron 45
1070 Anderlecht

Anderlecht, le 27 Octobre 2020

Concerne : Réponse à la question écrite relative aux équipes de prévention

Monsieur le Conseiller communal,

Je fais suite à votre interpellation relative aux équipes de prévention :

1) Combien d'agents de prévention dispose la commune au total et quelle est l'évolution depuis 2018? Prévoyez un renforcement des équipes actuelles?

Au 31/12/2018, le département de prévention comptait 126 personnes au cadre dont 10 postes étaient ouverts et non occupés (en recrutement, en attente etc.).

En 2020, le département de prévention compte 126 fonctions occupées. Deux nouveaux éducateurs de rue ont été engagés récemment pour renforcer le pôle jeunesse, une travailleuse sociale pour l'antenne scolaire est prévue également dans le cadre de la subvention de la région pour renforcer le personnel en lien avec le décrochage scolaire (suite au COVID).

La volonté est de renforcer l'axe de développement social des quartiers avec deux travailleurs sociaux de rue à moyen terme.

2) Combien d'agents disposons-nous nous pour sécuriser les alentours des écoles communales et quelle est leur répartition?

Voici la répartition des gardiens de la paix assignés à la sécurisation des écoles communales.

SCHEUT	CUREGHEM	VAILLANC E	LA ROUE	PARC	PETERBOS	NEERPED
6 écoles	10 écoles	8 écoles	6 écoles	7 écoles	5 écoles	2 écoles
6 agents	10 agents	8 agents	7 agents	8 agents	5 agents	3 agents

Ceci est le cadre fixe, certains agents sont supporté et renforcé lorsque la situation le demande.

3) Quelle est la répartition des équipes pour assurer une présence dans les différents quartiers?

L'équipe des gardiens de la paix est composée de 47 agents (gardiens de la paix) répartis comme suite dans les différents quartiers de la commune :

SCHEUT	CUREGHEM	VAILLANC E	LA ROUE	PARC NEERPED	PETERBOS
7	7	8	7	9	9

La Prévention dispose également de 14 agents constatateurs AC repartis en binôme sur l'intégralité du territoire. Ils ne sont pas assignés à un quartier en particulier, ils sont mobiles.

De plus, nous disposons de 12,5 ETP pour le pôle jeunesse et 10 ETP pour les travailleurs sociaux de rue.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller communal, à l'assurance de ma considération distinguée.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,



M. VERMEULEN.

Par délégation :
L'échevin de la Prévention et
De la Sécurité urbaine,



A . KESTEMONT.